

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DOIVENT OBTENIR UN MEILLEUR SOUTIEN

Québec, le mercredi 22 février 2012 – « Chaque jour, les organismes communautaires Famille oeuvrent en soutien auprès des familles de partout au Québec. Que ce soit pour de l'entraide parentale, des ateliers de formation, de l'aide aux devoirs, de l'animation communautaire, des activités culturelles ou familiales, ces organismes contribuent à soutenir les parents du Québec. Afin de poursuivre leur mission, les organismes communautaires Famille doivent obtenir dès le prochain budget un meilleur soutien financier. »

C'est ce qu'a déclaré la députée d'Iberville et porte-parole du Parti Québécois en matière de famille, Marie Bouillé, en réaction à la demande des organismes communautaires Famille qui réclament une amélioration de leur financement. Les représentants de ces organismes communautaires Famille étaient présents ce matin à l'Assemblée nationale pour le dépôt d'une pétition de près de 10 000 signataires demandant une bonification de leur soutien financier.

« En prévision de l'élaboration du prochain budget, la ministre de la Famille doit faire valoir les demandes des organismes communautaires Famille auprès du ministre des Finances. C'est sa responsabilité et elle doit le faire maintenant », a conclu Marie Bouillé.

– 30 –

Source : Direction des communications de l'aile parlementaire du Parti Québécois

Renseignements : Sophie Villeneuve
Attachée de presse
418 643-2743